



LES TRANSFERTS DES TUNISIENS A L'ÉTRANGER ET LEURS IMPACTS SUR LE NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES DI- RECTEMENT BÉNÉFICIAIRES 1995 – 2005

Habib Fourati

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2009/27

Module Démographique et Économique

**Projet de coopération sur les questions liées
à l'intégration sociale des immigrés, à la migration
et à la circulation des personnes**



CARIM
Consortium euro-méditerranéen pour
la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – module démographique et économique
CARIM-AS 2009/27

Habib Fourati
Institut National de la Statistique

Les transferts des tunisiens à l'étranger et leurs impacts sur
le niveau de vie des ménages directement bénéficiaires 1995 – 2005

© 2009, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : forinfo@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé en février 2004 et est financé par la Commission Européenne. Jusqu'en janvier 2007, il répondait au volet C – «coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes» – du programme MEDA, principal instrument financier de l'Union Européenne pour établir le partenariat Euro Méditerranéen. Depuis février 2007, le CARIM est financé par le programme AENEAS d'assistance technique et financière en faveur de pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile. Ce dernier établit un lien entre les objectifs externes de la politique migratoire de l'Union Européenne et sa politique de développement. AENEAS a pour objet de mettre à la disposition des pays tiers une assistance appropriée pour leur permettre d'assurer, à divers niveaux, une meilleure gestion des flux migratoires.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans la région d'Afrique du Nord et de la Méditerranée Orientale (signifiée par «la région» dans le texte ci-dessous)

CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen (IUE, Florence) et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 12 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie et, depuis février 2007, la Libye et la Mauritanie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'UE et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes;
- Recherches et publications;
- Réunions entre académiques;
- Réunions entre expert et décideurs politiques;
- Système de veille en matière migratoire.

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales dans la région: économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration
Robert Schuman Centre for Advanced Studies
European University Institute (EUI)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italy
Tel: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 762
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

Les transferts effectués par la communauté tunisienne à l'étranger vers la Tunisie constituent une source importante de devises et dans les agrégats économiques. Cette note a pour objectif de mesurer l'impact de ces transferts sur le niveau de vie des ménages tunisiens surtout ceux qui en vivent exclusivement. Il décrit la manière et les mécanismes statistiques selon lesquels on pourrait arriver à approcher cet impact.

Les enquêtes sur le budget et la consommation des ménages réalisée en Tunisie depuis 1960, selon une périodicité quinquennale, constituent la source de données principale. Dans ces enquêtes, l'impact sur le ménage est facilement identifiable quand la personne identifiée comme source de « soutien financier principal » du ménage réside à l'étranger.

L'impact des transferts sur le niveau de vie des ménages est abordés ici par l'impact sur trois dimensions mesurées auprès des ménages : d'abord, les dépenses comme indicateur de revenu, ensuite, le comportement et le modèle de consommation et, enfin, le degré d'équipement en biens durables. A chaque fois, il sera procédé à une comparaison entre les ménages exclusivement bénéficiaires des transferts et les autres ménages.

La présente note est composée de quatre parties. Dans le premier est donnée l'évolution des transferts des migrants tunisiens, par groupe de pays et selon le mode de transfert. Dans le deuxième, on présente les caractéristiques démographiques et économiques des ménages vivant exclusivement des transferts. Dans le troisième paragraphe, on présente une évaluation des impacts de ces transferts financiers sur le niveau de vie des ménages au cours de la décennie 1995 – 2005. Dans le quatrième paragraphe, on informe sur l'importance accordée par les tunisiens résidents à l'étranger pour l'acquisition d'un logement en Tunisie.

Abstract

Remittances from Tunisians abroad are important in Tunisia as a source of hard currency and as an economic aggregate. This paper aims to measure the impact of these transfers on the welfare of Tunisian households, especially those who benefit directly from remittances. It also describes the statistical approach by which this impact is evaluated.

Household budget and consumption surveys conducted quinquennially in Tunisia since 1960 represent the principal data source for this paper. Using these surveys, remittance impact is easily estimated when the person considered the 'main source of financial support' for the household is living abroad.

The impact of remittances on household welfare is tackled here in three dimensions: first, household expenses as a proxy for income; second, consumption pattern and behaviour; and, third, the degree of equipment on long-lasting goods. Within each dimension, a comparison is made between households directly benefiting from remittances and those that do not.

This paper has four sections. The first describes the evolution of migrants' remittances by group of countries and type of transfers. The second describes the demographic and economic characteristics of households living exclusively on transfers. The third section presents an evaluation of remittance impact on household welfare during the decennial period 1995-2005. The fourth and final section sets out the importance of purchasing a dwelling in Tunisia for Tunisians living abroad.

Introduction

Les transferts financiers du revenu du travail des migrants, depuis les pays où ils exercent une activité professionnelle, vers leurs pays d'origine, ont été toujours considérés comme un des moteurs de croissance et de développement économique dans ces pays, d'autant plus quand il s'agit de pays en voie de développement. Ces transferts sont très bénéfiques sur l'équilibre de la balance des paiements avec l'étranger et sur l'économie en général, soit directement à travers le financement de certains projets productifs dans le pays d'origine, soit indirectement par le biais de la demande sur le marché intérieur et la consommation de biens et services qui ne font que stimuler la production et la croissance économique. A l'échelle microéconomique, certains ménages dans le pays d'origine sont totalement tributaires de ces transferts car le soutien principal, généralement le mari ou le fils aîné, est hors du ménage et réside à l'étranger. D'autres ménages bénéficient également de ces transferts mais seulement à titre d'aide et de contribution au revenu du ménage.

La Tunisie accorde beaucoup d'importance à ce sujet car l'effectif de la communauté tunisienne résidente à l'étranger est estimé fin 2006 à 973 000 personnes soit près de 10 % de la population totale résidente en Tunisie. D'autre part les transferts effectués par cette communauté depuis les pays d'accueil s'élèveraient au cours de cette année à 2010 millions de dinars tunisiens occupant ainsi la 3^{ème} place du point de vue d'importance en rentrées de devises dans le pays après l'exportation de la bonneterie et confection (3972 millions de dinars) et le secteur touristique (2825 millions de dinars). Peut-on mesurer l'impact de ces transferts depuis l'étranger sur le niveau de vie des ménages en Tunisie et notamment les ménages vivant exclusivement de ces transferts ? Si oui, comment ? Par quel mécanisme statistique ? Répondre à ces questions est l'objet de la présente note.

Le système statistique tunisien a relativement beaucoup d'expérience en matière d'enquêtes sur le budget et la consommation des ménages réalisées pratiquement avec une périodicité quinquennale. La première enquête a été menée au milieu des années soixante, et la dernière, la huitième en son genre, a été réalisée en 2005. Dans les trois dernières enquêtes on a veillé à ce que soit bien identifié, en plus du chef du ménage, la personne qui est considérée comme le « soutien financier principal ». Dans la plupart des ménages, cette personne est confondue avec le chef du ménage, mais dans des cas elle ne l'est pas. Dans d'autres cas, cette personne ne fait même pas partie du ménage et elle réside en dehors des frontières tunisiennes.

La présente note est composée de quatre paragraphes, dans le premier est donnée l'évolution des transferts des migrants tunisiens depuis les pays d'activité professionnelle, par groupe de pays et selon le mode de transfert. Le deuxième paragraphe est consacré à l'examen des caractéristiques démographiques et économiques des ménages d'origine, vivant exclusivement de ces transferts financiers. Dans le troisième paragraphe, est présentée une tentative d'évaluation chiffrée des impacts de ces transferts financiers sur le niveau de vie des ménages directement bénéficiaires au cours de la décennie 1995 – 2005. Quant au quatrième paragraphe, il concerne un flash d'informations ponctuelles sur l'importance accordée par les tunisiens résidents à l'étranger pour l'acquisition d'un logement en Tunisie.

1. Transferts du revenu du travail des tunisiens à l'étranger

Le montant total des transferts du revenu de travail effectués par les tunisiens résidents à l'étranger au cours de l'année 2006, depuis les pays d'accueil et d'activité professionnelle vers la Tunisie, s'élève à 2009,9 millions de dinars tunisiens. Comparé à son niveau de 2005, ce montant a enregistré une évolution de 11,23 % en 2006. Entre 2000 et 2005, l'évolution était légèrement moins rapide avec un taux annuel moyen de 10,61 %, et l'évolution était encore moins rapide au cours de la période quinquennale 1995 – 2000 avec un taux annuel de 8,92 %.

Par ailleurs, l'effectif de la communauté tunisienne vivant à l'étranger qui s'est accrue de 4,20 % entre 2005 et 2006, de 2,96 % en moyenne entre 1995 et 2000 et de 5,99 % entre 2000 et 2005, soit des taux moins accélérés que ceux de la masse des transferts. Ainsi, le transfert annuel moyen par

tunisien résident à l'étranger aurait enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de 5,79 % entre 1995 et 2000, de 4,36 % entre 2000 et 2005 et de 6,76 % en 2006. Les résultats de la dernière enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages réalisée en Tunisie en 2005, ont fait ressortir un taux d'accroissement de la dépense moyenne par personne et par an de 6,60 % entre 1995 et 2000 et de 6,49 % entre 2000 et 2005 aux prix courants, et respectivement de 3,21 % et 3,82 % aux prix constants.

Tableau 1 : Evolution du transfert annuel moyen par tunisien résident à l'étranger et dépense par personne et par an 1995 – 2005

Indicateurs	Taux d'accroissement annuel moyen						
	1995	2000	2005	2006	1995-2000	2000-2005	2006
Masse des transferts (en millions de D.T.)	711,8	1091,1	1806,9	2009,9	8,92 %	10,61 %	11,23 %
Effectif de la communauté de Tunisiens à l'étranger	60,33	698,1	933,9	973,1	2,96 %	5,99 %	4,20 %
Transfert moyen par résident à l'étranger (en D.T.)	1179,8	1563,0	1934,8	2065,5	5,79 %	4,36 %	6,76 %
Dépense par personne et par an (en D.T.)	965,7	1329,4	1820,6	-	6,60 %	6,49 %	-

Sources : - Banque Centrale de Tunisie
- Ministère des affaires Etrangères, Tunisie
- Institut National de la Statistique, Tunisie

1.1 Les transferts selon les pays d'accueil

Les transferts des tunisiens résidents dans les pays européens effectués en 2006 s'élèvent à 1784,0 millions de dinars tunisiens et représentent 88,8 % du total des transferts effectués au cours de cette année. Ceux effectués depuis les pays arabes s'élèvent à 175,7 millions de dinars et représentent 8,8 % de l'ensemble, alors que les autres pays du monde, le Canada et les USA compris, ne totalisent que 2,4 % de l'ensemble avec un montant total en deçà de 50 millions dinars en 2006. L'examen de la situation des transferts selon les groupes de pays d'accueil fait ressortir une très légère baisse du poids de pays européens, depuis l'an 2000, compensée par une très légère hausse du poids des pays arabes.

Tableau 2 : Evolution des transferts des tunisiens résidents à l'étranger selon le groupe de pays d'accueil 1995 – 2006

Groupe de pays	Montant en millions de D.T				Répartition proportionnelle			
	1995	2000	2005	2006	1995	2000	2005	2006
Pays européens	641,2	987,0	1610,0	1784,0	90,1 %	90,5 %	89,1 %	88,8 %
Pays arabes	55,4	84,3	155,6	176,7	7,8 %	7,7 %	8,6 %	8,8 %
Autres pays	15,2	19,8	41,3	49,2	2,1 %	1,8 %	2,3 %	2,4 %
Total	711,8	1091,1	1806,9	2009,9	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Banque Centrale de Tunisie

En terme de transfert moyen par tunisien résident à l'étranger, le transfert moyen par tunisien effectué depuis les pays européens est pratiquement 6 à 7 % plus élevé que celui de l'ensemble des tunisiens résidents à l'étranger au cours de la période 2000 - 2006, mais de moins en moins important, il était en effet 18 % plus élevé en 1995. En contre partie le transfert moyen par tunisien effectué depuis les pays arabes est de 41 à 35 % moins élevé que celui de l'ensemble entre 2000 et 2006, et de 65 % moins élevé en 1995.

Tableau 3 : Evolution du transfert moyen par tunisien résident à l'étranger selon le groupe de pays d'accueil

Groupe de pays	Montant en Dinars D.T.				Indice par rapport à la moyenne générale			
	1995	2000	2005	2006	1995	2000	2005	2006
Pays européens	1396,6	1675,4	2066,2	2187,6	118,4	107,2	106,8	105,9
Pays arabes	417,8	921,3	1207,1	1362,4	35,4	58,9	62,4	66,0
Autres pays	1316,0	1131,4	1594,6	1757,1	115,3	72,4	82,4	85,1
Ensemble	1179,8	1563,0	1934,8	2065,5	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Banque Centrale de Tunisie
Ministère des Affaires Etrangères

1.2. Les transferts selon le mode

En 2006, le montant total des transferts en espèces effectués par les tunisiens résidents à l'étranger s'élève à 1537 millions de dinars, ce qui représente 76,5 % du montant global des transferts. Les transferts en nature : véhicules, mobilier, ameublement, appareils électroménagers sont évalués à 473 millions de dinars et représentent 23,5 % du total. Les données sur la décennie 1995 – 2005 montrent que la structure des transferts selon le mode reste pratiquement inchangée d'une année à l'autre.

Tableau 4 : Evolution des Transferts des tunisiens résidents à l'étranger selon le mode de transfert 1995 – 2006

Mode de transfert	Montant en Dinars .T.				Répartition proportionnelle			
	1995	2000	2005	2006	1995	2000	2005	2006
Transferts en espèces	546	810	1391	1537	76,7 %	74,2 %	77,0 %	76,5 %
Transferts en nature	166	281	416	473	23,3 %	25,8 %	23,0 %	23,5 %
Total	712	1091	1807	2010	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Banque Centrale de Tunisie

2. Caractéristiques démographiques et économiques des ménages directement bénéficiaires des transferts

L'enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages, réalisée en Tunisie par l'Institut National de la Statistique, de début mai 2005 à fin avril 2006, a permis d'identifier 23300 ménages ayant comme soutien principal un tunisien résident à l'étranger, sur un total de 2224,2 mille ménages, soit un taux de 1,05 %. Ces ménages vivent presque exclusivement des transferts financiers de l'étranger effectués par un membre très proche de la famille, généralement le mari, le fils aîné, ... En 1995, on estimait à 32800, le nombre de ménages ayant comme soutien principal quelqu'un de la famille résident à l'étranger, sur un total de 1693,6 mille ménages en Tunisie, soit un taux de 1,94 % qui est presque deux fois plus élevé que celui de l'année 2005. Ceci laisserait supposer que les ménages accepteraient de moins en moins l'éclatement des noyaux familiaux notamment entre père d'un côté et mère et enfants d'un autre côté et penseraient plutôt au regroupement familial, que ce soit en dehors de nos frontières, ou en Tunisie par la migration de retour de certains travailleurs émigrés qui sont soutiens financiers de base de certains ménages en Tunisie.

Les données font ressortir également que la taille moyenne de ces ménages vivant principalement des transferts de l'étranger est toujours en deçà de celle d'un ménage ordinaire, et elle a accusé au cours de la décennie 1995 – 2005 une baisse plus accentuée que celle observée chez les ménages ordinaires. En effet, la taille de ces ménages spéciaux vivant principalement des transferts de l'étranger dépasse à peine 3 personnes en 2005 contre 4,98 en 1995. Celle d'un ménage ordinaire est de 4,53 en 2005 et 5,32 en 1995.

Tableau 5 : Evolution du nombre de ménages et population selon le lieu de résidence du soutien principal du ménage

Lieu de résidence du soutien principal	Nombre de ménage (en milliers)		Population (en milliers)		Taille moyen	
	1995	2005	1995	2005	1995	2005
A l'étranger	32,8	23,3	163,5	70,8	4,98	3,04
En Tunisie	1660,8	2200,9	8838,0	9963,7	5,32	4,53
Total	1693,6	2224,2	9001,5	10034,5	5,31	4,51

Source : E.B.C. - Institut National de la Statistique, Tunisie

D'autre part, ces ménages spéciaux vivant principalement des transferts de l'extérieur se distinguaient par une forte proportion de chefs du ménage femmes en 1995 qui frôle les 90 %. Il s'agirait plutôt des femmes mariées qui vivaient avec leurs enfants en Tunisie en subvenant à leurs besoins avec les transferts effectués par leurs maris travaillant à l'étranger.

En 2005, la situation est différente et seulement 71 % de ces ménages spéciaux ont des femmes à leurs têtes et la taille moyenne de ces ménages ne dépasse pas 3 personnes. Il y aurait fort probablement encore des femmes mariées vivant avec leurs enfants en Tunisie avec les transferts de leurs maris, mais il y a aussi des couples d'un âge assez avancé, vivant en Tunisie des transferts financiers effectués par leurs enfants travaillant à l'étranger. En effet, l'âge moyen de la population des ménages spéciaux de 2005 est relativement élevé, soit 38,1 ans et dépasse ainsi l'âge moyen de la population totale de la Tunisie d'environ 8 ans. En 1995, c'était plutôt l'inverse, l'âge de la population des ménages spéciaux vivant principalement des transferts de l'étranger ne dépassait pas 23,5 ans contre une moyenne générale de 27,1 ans pour toute la population tunisienne de l'époque. Il va de soi que la population tunisienne est en voie de vieillissement, l'âge moyen de la population a en effet

grimpé de 3 ans au cours de la décennie 1995 – 2005. Ceci est dû à la baisse du niveau de fécondité de la femme en Tunisie et à l'amélioration de l'espérance de vie à la naissance des deux sexes.

Tableau 6 : Répartition des ménages dont le soutien principal réside à l'étranger selon le sexe du chef de ménage 1995 – 2005

Sexe du chef de ménage	Nombre de ménages Répartition (en milliers) proportionnelle			
	1995	2005	1995	2005
Homme	3,4	6,7	10,4 %	28,8 %
Femme	29,4	16,6	89,6 %	71,2 %
Total	32,8	23,3	100,0 %	100,0 %

Source : E.B.C. - Institut National de la Statistique, Tunisie

Quant au niveau de la participation économique de ces ménages vivant principalement des transferts de l'étranger, pratiquement il n'y a pas de différence entre les situations de ces ménages entre 1995 et 2005. En effet, les taux de participation sont faibles : seulement 12 % de la population de ces ménages sont actifs occupés en 1995, et 15,4 % en 2005, car le principal soutien financier du ménage réside à l'étranger. Le taux de participation économique au niveau national est autour de 28,2 % en 1995 et 28,4 % en 2005

Tableau 7 : Age moyen et pourcentage de population active occupée, selon le lieu de résidence du soutien principal 1995 – 2005

Lieu de résidence du soutien principal	Age moyen (en années)		Pourcentage de la population active occupée parmi la population totale	
	1995	2000	1995	2000
A l'étranger	23,5	38,1	12,0 %	15,4 %
En Tunisie	27,2	30,8	28,4 %	28,5 %
Total	27,1	30,9	28,2 %	28,4 %

Source : E.B.C. - Institut National de la Statistique, Tunisie

3. Impacts des transferts sur le niveau de vie des ménages directement bénéficiaires

Les impacts des transferts de l'étranger sur le niveau de vie des ménages seront abordés ici à travers trois volets. Il y a d'abord l'impact sur le niveau des dépenses du ménage qui constitue un très bon indicateur de son revenu, l'impact sur le comportement et le modèle de consommation du ménage et enfin l'impact sur le degré de son équipement en biens durables. A chaque fois, il sera procédé à une comparaison entre ménage exclusivement bénéficiaire des transferts de l'étranger et ménage plutôt ordinaire.

3.1. Niveau des dépenses des ménages vivant principalement des transferts

La dépense moyenne par personne et par an estimée par l'enquête sur le budget et la consommation des ménages constitue, faute de statistiques sur les revenus, le meilleur indicateur du niveau de vie de cette personne, car elle synthétise les dépenses de consommation monétaire de biens et services, l'évaluation

au prix du marché de l'autoconsommation alimentaire ainsi que les dépenses d'investissement dans le logement principal et dans le logement de résidence secondaire s'il y a lieu. Ainsi, la dépense moyenne par personne et par an d'un ménage vivant principalement des transferts financiers effectués par le mari ou un enfant résident à l'étranger, s'élève à 2286,3 D.T. en 2005 contre seulement 1816,6 D.T. pour un ménage ordinaire ayant son soutien financier principal résident en Tunisie, soit 25 % de plus pour le premier que pour le second. La moyenne nationale se situe autour de 1820,0 D.T. par personne au cours de la même année.

En 1995, ces deux indicateurs de niveau de vie s'élevaient à 1084,6 D.T. par personne et par an pour un ménage vivant principalement des transferts et 963,5 D.T., par personne et par an pour un ménage ordinaire, soit 12,6 % de plus pour le premier que pour le second. Il est à noter ici que l'écart entre les deux catégories de ménages est en train de s'élargir au cours de la décennie 1995 – 2005. En effet, la dépense moyenne par personne et par an s'est accrue de 7,74 % par an entre 1995 et 2005, chez les ménages vivant principalement des transferts contre seulement 6,5 % par an chez les ménages ordinaires. A prix constants ces deux taux s'élèvent respectivement à 4,67 % et 3,6 % par an.

Tableau 8 : Evolution de la dépense annuelle par personne et par an selon le lieu de résidence du soutien principal du ménage 1995 – 2005

Lieu de résidence du soutien principal	Dépense par personne et par an (en dinars)		Taux d'accroissement annuel par an 1995 - 2005	
	1995		2005	
	à prix courants	à prix constants	à prix courants	à prix constants
A l'étranger	1084,6	1449,0	2286,3	7,74 % 4,67 %
En Tunisie	963,5	1287,2	1816,6	6,54 % 3,50 %
Total	965,7	1290,2	1820,0	6,54 % 3,50 %

Source : E.B.C. - Institut National de la Statistique, Tunisie

Les écarts entre les niveaux de vie des deux catégories de ménages sont encore plus nets en considérant la répartition des individus de chacune des deux catégories de ménages selon les tranches de dépenses par personne et par an. En effet, 12,4 % des individus des ménages ordinaires avaient en 2005 une dépense annuelle inférieure à 600 D.T. ; cette proportion ne dépasse pas 7,1 % chez les ménages vivant principalement des transferts financiers de l'étranger. Il y a lieu de noter que le seuil de 600 D.T. par personne et par an correspond à une fois et demi le seuil de pauvreté par personne en Tunisie au cours de l'année 2005. Les données montrent également que 57 % de la population des ménages ordinaires dépensent moins de 1500 D.T., contre 42,1 % chez les ménages vivant des transferts.

En contre partie, la distribution des individus selon les tranches de dépense par personne et par an et la catégorie de ménages fait ressortir que 14,2 % de la population des ménages vivant des transferts ont une dépense annuelle qui dépasse 4200 D.T., contre seulement 6,6 % de la population des ménages ordinaires.

Quant à l'amélioration constatée dans la distribution de la population selon les tranches de dépense par personne et par an et de la catégorie de ménages, elle est plus ressentie au niveau des ménages vivant des transferts financiers de l'étranger. En effet, la proportion de la population relativement aisée (la tranche plus de 4200 D.T. par personne et par an à prix constants) est montée de 2,0 % en 1995 à 14,2 % en 2005 chez les ménages vivant des transferts alors qu'elle a grimpé seulement de 2,8 % à 6,6 % respectivement chez les ménages ordinaires.

Tableau 9 : Evolution de la répartition proportionnelle de la population selon les tranches de dépense par personne et par an à prix constants selon le lieu de résidence du soutien principal du ménage 1995 – 2005

Tranche de dépense par personne et par an (en Dinars2005)	Soutien à l'étranger		Soutien en Tunisie	
	1995	2005	1995	2005
Moins de 600 D	12,3 %	7,1 %	27,7%	12,4 %
600 à 900 D	22,7 %	11,1 %	20,7 %	15,8 %
900 à 1500 D	25,0 %	23,9 %	25,0 %	28,8 %
1500 à 2400 D	29,5 %	26,9 %	15,7 %	23,0 %
2400 à 4200 D	8,5 %	16,9 %	8,1 %	13,4 %
Plus de 4200 D	2,0 %	14,1 %	2,8 %	6,6 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : E.B.C. - Institut National de la Statistique, Tunisie

3.2. Structure du budget des ménages vivant principalement des transferts

Les ménages vivant principalement des transferts de l'étranger se caractérisent en 2005 par un budget plus important que celui des ménages ordinaires, et ce, à l'échelle de la plupart des fonctions de consommation. En effet, ces ménages vivant des transferts dépensent 34 % de plus pour leur alimentation en général et l'écart atteint même le seuil de 43 % au niveau des viandes et volailles ; ils dépensent également 49 % de plus que les ménages ordinaires pour l'habillement, 26 % de plus pour l'hygiène, les soins médicaux et les soins personnels, 28 % de plus pour les vacances et les loisirs, ils dépensent aussi 24 % de plus pour l'habitation notamment pour l'entretien, l'énergie et l'équipement malgré des dépenses d'investissement dans le logement qui ne représentent que la moitié des dépenses des ménages ordinaires. Il s'agit des ménages d'un âge moyen plus élevé de 8 ans environ que celui des ménages ordinaires, qui sont généralement propriétaires de leurs logements et qui ont pratiquement achevé tous travaux d'extension de leurs logements.

Cependant les ménages vivants principalement des transferts de l'étranger se caractérisent en 2005 par un budget d'enseignement moins important : 36,6 D.T. contre 50,9 D.T. par personne pour un ménage ordinaire, car ces ménages spéciaux, vu leur structure par âge, ont relativement moins de membres qui fréquentent ou doivent fréquenter des établissements scolaires, universitaires ou des centres de formation professionnelle. Ces ménages se caractérisent aussi par un budget de transport moins important : 173,3 D.T. par personne, contre 194,8 D.T. par personne pour un ménage ordinaire. Ceci serait dû aux dépenses consacrées à l'achat de moyens de transport, qui sont deux fois plus élevées chez un ménage ordinaire que chez un ménage dont le soutien principal réside à l'étranger et qu'il y aurait de forte chance qu'il disposerait déjà d'un moyen de transport en Tunisie.

**Tableau 10 : Structure du budget familial selon la résidence du soutien principal du ménage
– 2005 –**

Fonction de consommation	Dépense par personne et par an (en Dinars)		Coefficient budgétaire (%)	
	A L'étranger	En Tunisie	A L'étranger	En Tunisie
Alimentation	847,5	632,7	37,1 %	34,8 %
Habitation	512,1	413,5	22,4 %	22,8 %
Habillement	237,5	159,5	10,4 %	8,8 %
Hygiène et soins	236,4	187,1	10,3 %	10,3 %
Transport	173,3	194,8	7,6 %	10,7 %
Télécommunication	84,6	67,2	3,7 %	3,7 %
Enseignement	36,6	50,9	1,6 %	2,8 %
Loisirs et culture	129,4	101,2	5,7 %	5,6 %
Autres dépenses	28,9	9,7	1,2 %	0,5 %
Total	2286,3	1816,6	100,0 %	100,0 %

Source : E.B.C. - Institut National de la Statistique, Tunisie

Quant à la situation en 1995 (tableau 15 en annexe), la structure du budget des ménages vivant principalement de transferts est sensiblement la même qu'en 2005 exception faite des dépenses d'enseignement qui étaient légèrement plus importantes chez un ménage vivant des transferts que chez un ménage ordinaire. Ceci laisse supposer que leurs enfants avaient beaucoup plus recours aux cours de rattrapage et aux cours particuliers.

3.3. Niveau d'équipement des ménages vivant principalement de transferts

Les résultats de l'enquête sur le budget et la consommation des ménages de 2005 montrent que les ménages vivant principalement des transferts de l'étranger vivent dans des conditions d'habitat meilleures que celles où vivent les ménages ordinaires. En effet, leurs logements sont mieux équipés en salle de bain (36,9 % contre 25,9 %), en salon (38,6 % contre 32,6 %) et en salle à manger (21,7 % contre 15,6 %).

Ces ménages se caractérisent également par des degrés d'équipement en appareils électroménagers plus élevés de 1 à 6 points. En effet, ils sont plus équipés en cuisinières avec four (68,5 % contre 59,9 %), en micro-ondes (19,2 % contre 14,9 %), en machines à laver (45,3 % contre 42,8), en congélateurs (4,6 % contre 3,5 %), en ventilateurs (36,5 % contre 33,4 %) et en climatiseurs (11,0 % contre 10,0 %). En matière d'appareils utilisant les technologies de l'information et de la communication, les ménages vivant principalement des transferts de l'étranger sont également mieux équipés : 64,7 % ont la parabole en 2005 contre 59,6 % à l'échelle des ménages ordinaires, 24,5 % ont la vidéo et 10,5 % disposent de micro-ordinateurs contre respectivement 13,6 % et 10,1% chez les ménages ordinaires.

Par ailleurs, la comparaison des résultats issus des deux enquêtes de 1995 et de 2005 fait ressortir une amélioration sensible de tous les indicateurs d'équipements, au cours de la décennie 1995 – 2005, et ce, aussi bien à l'échelle des ménages vivant principalement des transferts de l'étranger qu'au niveau des autres ménages en Tunisie.

Tableau 11 : Evolution du taux d'équipement des ménages selon certains éléments d'équipement et de confort et la résidence du soutien principal du ménage 1995 - 2005

Eléments d'équipement et de confort	A l'étranger		En Tunisie	
	1995	2005	1995	2005
alle de bain	19,3 %	36,9 %	16,8 %	25,9 %
alon	26,3 %	38,6 %	17,5 %	32,6 %
alle à manger	14,2 %	21,7 %	12,0 %	15,6 %
idéo	33,2 %	24,5 %	11,7 %	13,6 %
arabole	1,5 %	64,7 %	3,6 %	59,6 %
Réfrigérateur	76,8 %	86,6 %	59,1 %	87,2 %
ongélateur	-	4,6 %	-	3,5 %
Machine à laver	20,8 %	45,3 %	18,9 %	42,8 %
Cuisinière avec four	67,9 %	68,5 %	41,0 %	59,9%
Micro-ondes	-	19,2%	-	14,9 %
Climatiseur	3,2 %	11,0%	1,9 %	10,0 %
Ventilateur	48,1 %	36,5 %	16,6 %	33,4 %
Micro-ordinateur	1,1 %	10,5 %	1,2 %	10,1 %

Source : E.B.C. - Institut National de la Statistique, Tunisie

4. Les transferts à l'étranger et l'investissement dans le logement

Les transferts effectués par les tunisiens résidents à l'étranger ont contribué certes à l'élargir et améliorer le parc logement en Tunisie et promouvoir l'activité immobilière d'une manière générale. En effet, le recensement général de la population et de l'habitat de 2004 a fait ressortir que sur un total de 2.500,8 mille logements, 2.111.500 sont occupés pour résidences principales de ménages en Tunisie, soit 84,6 % de l'ensemble des logements, 83.500 logements équipés et meublés font l'objet de résidence secondaire de certains ménages et 36.100 logements équipés et meublés également sont à la disposition de certains tunisiens résidents à l'étranger. Cependant, 209.600 logements sont au moment du recensement, vacants et non occupés ; certains sont destinés à la location (70.300), d'autres à la vente (15.900) et d'autres ne sont destinés ni à la location, ni à la vente. Le recensement révèle aussi que 37.700 logements sont en voie d'achèvement et 19.400 logements sont délabrés.

Par ailleurs, les résultats du recensement font ressortir que sur un total de 2.185.400 ménages, 1.669.400 sont propriétaires des logements qu'ils occupent, 131.300 sont logés gratuitement et 350.500 ménages sont locataires. Ainsi, le marché de location des logements est couvert au total par 350.000 logements déjà loués, 70.000 logements vacants destinés à la location et éventuellement par une partie des 15.000 logements vacants destinés à la vente. On a dénombré également 120.000 logements vacants dont 45.000 villas qui pourraient alimenter un jour le marché immobilier. Les tunisiens résidents à l'étranger, à travers leurs épargnes et transferts effectués des pays d'accueil vers la Tunisie, contribueraient certes au marché immobilier notamment à l'occasion de leur retour pour vacances en Tunisie. Malheureusement les statistiques font défaut ici.

Tout de même, certains tunisiens à l'étranger sont soutiens principaux d'un nombre de ménages en Tunisie, logés gratuitement ou propriétaires des logements qu'ils occupent. D'autres expatriés

tunisiens vivant avec leurs familles à l'étranger ont gardé un logement, comme point d'attache en Tunisie, généralement bien meublé et équipé et d'un certain standing. D'ailleurs, 73,3 % de ces logements sont du type "villa" alors qu'au niveau de l'ensemble du parc logement en Tunisie cette proportion ne dépasse pas 37,5 %. En contre partie, seulement 20,5 % des logements des tunisiens à l'étranger sont des maisons arabes ou de type traditionnel alors que ce taux dépasse 54,1 % au niveau de l'ensemble du parc.

Tableau 12 : Répartition des logements (en milliers) selon le type et l'utilisation – 2004

Utilisation du logement	Maison arabe	Villa	Appartemen	Logement Rudimentaires	Non déclaré	Total
Occupé pour résidence principale	1170,1	771,8	140,9	18,3	14,3	2115,4
Résidence secondaire	39,2	33,4	7,7	0,5	2,7	83,5
Logement de Tunisiens à l'étranger	6,9	24,7	2,1	-	1,4	35,1
Vacant	93,9	70,7	33,6	1,3	10,1	209,6
En voie d'achèvement	9,5	24,9	1,6	-	1,8	37,8
Délabré	15,8	1,7	0,2	0,7	1,0	19,4
Total	1335,4	927,2	186,1	20,8	31,3	2500,8

Source : R.G.P.H 2004 - Tunisie

Conclusion

Cette étude de cas sur la Tunisie a bien montré que les transferts financiers depuis les pays où les migrants exercent une activité professionnelle vers la Tunisie, sont très bénéfiques aux ménages directement bénéficiaires. En effet, ces ménages vivent dans des conditions de vie meilleures, ils sont mieux logés, ils dépensent plus, ils se nourrissent mieux et sont mieux équipés. Mais, ces transferts ont-ils vraiment contribué au développement de la Tunisie ? La question se pose car les pays récepteurs de la migration internationale considèrent toujours que les transferts financiers des migrants sont classés dans le cadre d'une aide au développement des pays émetteurs de la migration.

Annexe Statistique

Tableau 13 : Evolution des transferts du revenu de travail des Tunisiens à l'étranger par pays de résidence (en millions de dinars) 1995 - 2006

Pays	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
France	392,1	574,0	688,9	775,0	818,1	907,9	909,3	994,4
Allemagne	98,7	160,5	199,5	230,5	241,4	255,8	257,7	297,8
Italie	73,4	137,2	149,9	188,8	208,6	235,8	244,2	275,2
Belgique	20,3	27,9	34,6	36,3	41,0	45,2	45,5	49,1
Suisse	21,5	28,2	37,9	41,6	41,8	46,4	46,7	51,4
Hollande	9,1	13,5	16,5	19,1	19,8	21,6	22,9	49,1
Autres pays d'Europe	26,1	45,7	63,1	67,4	71,3	80,2	83,7	67,0
Arabie Saoudite	19,5	31,5	46,5	57,2	49,9	54,6	55,5	64,1
Libye	12,4	18,7	27,2	29,5	28,6	32,4	34,1	37,5
Emirats arabes unis	7,9	11,1	12,2	13,5	16,4	18,3	19,0	22,3
Autres pays Arabes	15,6	23,0	30,8	32,3	38,6	45,1	47,0	52,8
Autres pays	15,2	19,8	26,8	30,5	35,4	39,4	41,3	49,2
Total	711,8	1091,1	1333,9	1521,7	1610,9	1782,7	1806,9	2009,9

Source : Banque Centrale de Tunisie

Tableau 14 : Evolution des transferts du revenu de travail des Tunisiens à l'étranger par type de transfert (en million de dinars)

Mode de transfert	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Transfert en espèces	546	810	1014	1124	1216	1346	1391	1537
Transfert en nature	166	281	320	398	395	437	416	473
Total	712	1091	1334	1522	1611	1783	1807	2010

Source : Banque Centrale de Tunisie

**Tableau 15 : Structure du budget familial selon la résidence du soutien principal du ménage
- 1995 -**

Fonction de consommation	Dépense par personne et par an (en Dinars)		Coefficient budgétaire (%)	
	A L'étranger	En Tunisie	A L'étranger	En Tunisie
Alimentation	418,0	362,7	38,5 %	37,6 %
Habitation	273,5	213,5	25,2 %	22,2 %
Habillement	130,5	114,2	12,0 %	11,9 %
Hygiène et soins	89,5	92,4	8,3 %	9,6 %
Transport	69,2	75,3	6,4 %	7,8 %
Télécommunication	15,9	8,9	1,5 %	0,9 %
Enseignement	33,2	25,5	3,1 %	2,7 %
Loisirs et culture	38,6	60,5	3,5 %	6,2 %
Autres dépenses	16,2	10,5	1,5 %	1,1 %
Total	1084,6	963,5	100,0 %	100,0 %

Source : E.B.C. - Institut National de la Statistique, Tunisie